

Typologie de HANDICAP	Compensations possibles	Disponibilité dans l'OF	Contact éventuel
<b>VISUEL</b>	Réserver une place à proximité de l'écran de diffusion ou du tableau	OUI	
	Mettre un écran individuel à disposition	OUI	
	Supports avec police ARIAL et caractères taille > 16	OUI	
	Supprimer le jaune et le vert clair des supports	OUI	
	Abaisser la luminosité de la pièce (stores, éclairage adaptatif, etc.)	OUI	
<b>AUDITIF</b>	Accès à la lecture labiale (adaptation des exercices de groupe, diction et posture de l'animatrice, etc.)	NON	Béatrice BONNEAU  Directrice 06 76 38 91 62
	Traducteur(trice) ou application LSF (langue des signes française)	NON	
<b>FATIGABILITE</b>	Adaptation des rythmes de pauses / des méthodes pédagogiques	OUI	
<b>TROUBLE DE L'ATTENTION</b>	Fauteuil/siège adapté/spécifique	NON	
	Connaître les procédures en cas d'urgence selon type de maladie	NON	
<b>MOTEUR (physique)</b>	La pratique du métier de praticien en techniques corporelles de bien-être nécessite une condition physique adaptée aux gestes à réaliser et aux postures à tenir. La nature du handicap moteur doit être mentionnée afin de prévoir un entretien avec la direction de CFLE pour évaluer les compensations à mettre en place dans l'éventualité d'une admission.	OUI	
	Lieu accessible par les transports en commun (ou parking réservé)	À ÉTUDIER ET PERSONNALISER	
	Salles, sanitaires, lieux de repas accessibles aux PMR		